



RÈGLEMENTS NASCAR SPORTSMAN 2021

Révisé 2 mars 2021

RÈGLEMENTS ET SPÉCIFICATIONS DES VOITURES

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	1
1. CARROSSERIE	2
2. CHÂSSIS	3
3. CAGE PROTECTRICE	3
4. PLANCHER ET MUR À FEU	3
5. DIRECTION	4
6. SUSPENSION	4-5
7. FREINS	5
8. LONGUEUR / LARGEUR / HAUTEUR	6
9. POIDS	6
10. PESÉES	6
11. ROUES	6
12. PNEUS	7
13. MOTEUR	7
14. POSITION DU MOTEUR	7
15. COMPOSANTES ÉLECTRONIQUES	8
16. CARBURATEUR	8
17. SYSTÈME ESSENCE	8
18. FUEL CELL	8
19. ESSENCE	8
20. SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT	8
21. TRANSMISSION / EMBRAYAGES	9
22. DIFFÉRENTIEL	9
23. RADIATEUR	9
24. MIROIR	9
25. RADIOS-ÉMETTEURS	9
26. TRANSPONDEURS	10
27. SÉCURITÉ	10
28. ATTRIBUTION DES NUMÉROS	10
29. AUTOCOLLANTS	11
30. DROIT DE PARTICIPATION	11
31. RECRUE DE L'ANNÉE	11
IMPORTANTS	11
ANNEXE ILLUSTRATIONS	12
CONTACTES.....	13



1. CARROSSERIE

Les seules carrosseries acceptées sont les carrosseries de fabricants reconnus.

Pour 2021. Les carrosseries acceptées sont :

- AR Bodie NGB
- AR Bodie LMSC Gen 1 et 6
- Five Star LMSC Gen 1 et 6
- Five Star S2
- Morin Camaro

1.1. Aucune option lightweight ou offset acceptée.

1.2. Les carrosseries doivent être template avec les pièces du modèle original du fabricant de carrosserie choisi.

1.3. Aucune modification de géométrie de la carrosserie, aucun trou ou modification pour changer l'aérodynamisme.

1.4. Il est interdit de mélanger différents types de carrosserie sur le même véhicule à l'exception du capot.

1.5. CAPOT

1.5.1. Le capot doit avoir ses charnières sécuritaires à l'arrière et un minimum de trois (3) hood pins à l'avant du capot.

1.5.2. Il est permis de découper une ouverture de 4" par 20 pouces de large à l'extrémité de capot près du pare-brise pour l'installation de bol à air.

1.5.3. Pour les capots avec un scoop, le règlement d'ouverture de 4 X 20 pouces doit être respecté.

1.5.4. Aucune autre modification ou découpage n'est acceptée.

1.6. VITRES

1.6.1. Vitres en lexan obligatoires.

1.6.2. Pas de pare-brise teinté.

1.6.3. Aucune vitre latérale côté droit.

1.6.4. Petites vitres de coins avant permises.

1.7. AILERON

1.7.1. L'aileron arrière doit mesurer MAXIMUM de 5" de hauteur et ne pas dépasser la largeur du véhicule.

1.7.2. Inclinaison de MAXIMUM de 80 degrés par rapport au sol.

1.7.3. L'aileron doit être installé à l'extrémité arrière de la carrosserie (plus ou moins 1").

1.7.4. Pas de pièces latérales, pas de lèvres ou de plis dans la partie supérieure du déflecteur

1.7.5. L'aileron doit être monté au centre du couvert du pare-chocs arrière.



1.8. PARE-CHOCS

1.8.1. Les pare-chocs avant et arrière doivent être fabriqués avec des barres en acier de minimum 1 1/2 x.065 et maximum 1 3/4" x .120".

2. CHÂSSIS

Châssis de type "G" métrique fabriqué par General Motors sans aucune modification. Il est permis d'installer un renforcement au châssis et à ses composantes tel le cross-member ou autres. Il est également permis de remplacer la partie arrière à partir du plus haut point du pont arrière du châssis métrique original par du métal tubulaire d'épaisseur équivalente au châssis d'origine.

Châssis tubulaire TOUTES Nouvelles voitures construites à partir de 2021, devront être des châssis Vaillant Autosport homologués. Châssis: #VAS200001, Cage: #VAS21001

Les châssis fabriqués par Morin Performance avant 2021 sont les seuls châssis tubulaires à être acceptés. Il est permis d'installer un «clip» avant et/ou arrière **Vaillant Autosport** sur un châssis original GM métrique. Aucune modification acceptée sur le châssis tubulaire et les «clips » tubulaires avant et arrière.

3. CAGE PROTECTRICE

3.1. Toutes les cages doivent être construites avec des barres en acier de 1 3/4" x .095".

Nouvelles construction à partir de 2021, 1 3/4 X .90 DOM +/- .05") Vaillant Autosport #VAS21001

3.2. Les 4 coins de la cage doivent être soudés au châssis de la même configuration des deux côtés.

3.3. Les poteaux arrières de la cage doivent être perpendiculaires (90 degrés) et être installés à un maximum de 72" de l'arrière du support de la table du bas.

3.4. Pas d'installation "offset".

3.5. Un minimum de 4 barres est obligatoire dans la porte du pilote.

3.6. Un minimum de 3 barres courbées ou droites du côté droit. Un X peut aussi remplacer celles de droite.

3.7. Une tôle d'un minimum de 22 gauges doit être soudée à l'extérieur de la cage du côté de la porte du pilote.

3.8. Une tôle de 16 gauges doit être soudée aux barres du toit au-dessus de la tête du pilote.

4. PLANCHER ET MUR À FEU

4.1. Le plancher doit être en acier d'un minimum de .100" d'épaisseur.

4.2. Le mur à feu doit être fabriqué en tôle d'acier d'un minimum de 20 gauges.

4.3. Aluminium minimum .040" d'épaisseur permis pour le tableau de bord, la partie du haut horizontale derrière le pilote jusqu'à la vitre arrière et les coté pour rejoindre les portes seulement.

4.4. Toutes les installations devront être approuvées par les inspecteurs de la série.



5. DIRECTION

5.1. STEERING BOX / IDLER ARM

5.1.1 Le choix du ratio de steering box est libre.

5.1.2. Le idler arm doit être stock GM ou de remplacement

5.1.3. Idler arm ajustable non permis.

5.2 CENTERLINK

5.2.1. Centerlink ajustable permis.

5.3 TIE-RODS END

5.3.1. Utilisation de Bumpsteer stud et/ou rod ends permis en remplacement des tie Rods extérieures.

5.3.2. Tie Rod intérieur installation d'origine. **A partir de 2021 sont aussi acceptées, rod end de type universelles acceptées.) Rod end: #VAS14001 et Radius rod: #VAS15001)**

5.3.3. Installation libre des tubes qui relient les tie rods intérieures et extérieures.

6. SUSPENSION

6.1. SWAYBAR

6.1.1. Barre stabilisatrice libre une pièce. Maximum 1 ¾ de diamètre.

6.2. SPINDLES

6.2.1. Spindle GM d'origine de même configuration de chaque côté. **A partir de 2021 sont aussi acceptées, Vaillant: #VAS10001 (Gauche), et #VAS10002 (Droite)**

6.2.2. Il est permis couper et souder ou de percer un autre trou l'ajustement de l'ackerman.

6.2.3. Drop spindle interdit.

6.3. BALL JOINTS

6.3.1. Ball joint d'origine GM ou Chrysler ou similaire.

6.3.2. Ball joint "low" friction avec pins remplaçables/ajustable permis.

6.3.3. Mono ball joint/ball joint ajustable interdit.

6.4. TABLES DU BAS

6.4.1. Les tables du bas doivent être identiques et de même configuration que les originales des deux côtés.

6.4.2. Les tables du bas Johnson's JCI-09-02-002 (L ou R) de remplacement sont acceptées. **A partir de 2021, les tables de remplacement seront, Vaillant, # VAS12001 (Gauche) et #VAS 12002 (Droite)**

6.4.3. Les bases des ressorts pour ces tables sont les JCI 109-02-015 (4 ou 3). **A partir de 2021 sont aussi acceptées, Vaillant # VAS13001**



6.5. TABLES DU HAUT

6.5.1. Les tables du haut sont libres au choix. **A partir de 2021 sont acceptées, Vaillant # VAS11001 (Gauche); VAS11002 (Droite)**

6.5.2. Les attaches des tables du haut peuvent être relocalisées.

6.5.3. Aucune table à strut permises

6.6. AMORTISSEURS

6.6.1. Amortisseurs AFCO série 10, 12 et 14 de 7" et 9"

6.6.2. Aucune modification de l'amortisseur n'est acceptée.

6.6.3. Un seul amortisseur par roue.

6.6.4. Permission d'installer tige à côté de l'amortisseur pour l'installation de bump stop.

6.6.5. Bump stop permis. Bump spring interdit.

6.7. RESSORTS

6.7.1. Ressorts minimum 5 1/2" de diamètre en avant et 5" de diamètre en arrière

6.7.2. Exclusivement de marques AFCO, EIBACH, INTEGRA ET HYPERCOIL ET SWIFT.

7. FREINS

7.1. DISQUES

7.1.1. Disques avants d'origine GM ou équivalent maximum 12" de diamètre x 1.250 d'épaisseur.

7.1.2. Les disques permis avec les hubs à l'avant sont soit Allstar ALL42000 / ALL42001 OU Wilwood WIL160-13499 / WIL160-13500 **A partir de 2021 sont acceptées, Vaillant # VAS19001**

7.1.3. Disques arrière maximum 11.75" de diamètre x .810 maximum d'épaisseur.

7.1.4. Disques flottants acceptés à l'arrière seulement.

7.1.5. Disques percés interdits.

7.2. ÉTRIERS

7.2.1. Étriers avant d'origine GM D52 en fonte non-allégée avec piston 2,813" extérieur.

7.2.2. Étriers arrière type GM Metric avec piston 2,375" extérieur.

7.2.3. Bande de freins libres.

7.2.4. Aucun aluminium ou titanium.

7.3. REFROIDISSEMENT FREINS

7.3.1. Boyau de refroidissement pour les freins fortement suggéré à l'avant.

7.3.2. Ventilateurs électriques de freins permis.

7.3.3. Fan ultracool permis à l'avant seulement.

7.4. Master cylindre jobber et pédale de course accepté. Proportioning valve acceptée.



8. LONGUEUR / LARGEUR / HAUTEUR

8.1. EMPATTEMENT 108" plus ou moins 1".

8.2. LARGEUR 72" mesuré sur la lèvre de la roue à la hauteur du centre du moyeu.

8.3. HAUTEUR

8.3.1. Le châssis doit être à minimum 5' du sol (rien en bas du main rail).

8.3.2. La carrosserie doit être à minimum 4" du sol (bavette à 3" du sol minimum).

8.3.3. Le toit doit être à 48" minimum du sol à 10" du haut du pare-brise.

Notes : Advenant une crevaison ou un slow leak, il sera possible de mettre 20 lbs dans les pneus du côté intérieur et 28 lbs du côté extérieur pour l'inspection d'après course.

9. POIDS

9.1. 3069 livres minimum en tout temps.

9.2. 57% maximum à gauche en tout temps.

9.3. 50% minimum en avant en tout temps.

9.4. Aucun tungsten, aucun titanium nulle part sur la voiture.

Notes : Aucune tolérance. Aucun autre crédit de poids en aucun temps. (Sauf s'il manque des pièces suite à un accident durant la course.) Le pilote dans la voiture lors de la pesée doit être celui qui a pris part à la course.

10. PESÉES

10.1. Les pesées devront être peintes en blanc et porter le numéro de la voiture.

10.2. Les pesées doivent être solidement fixées avec au moins 2 bolts minimum 3/8" grade

10.3. Aucune pesée plus basse que le "main rail" du châssis.

10.4. Pas de pesée en avant du moteur et en arrière du réservoir à essence.

10.5. Les pesées doivent **obligatoirement** être en plomb.

10.6. Pas de pesée volante, amovible ou sur roulement à bille.

11. ROUES

11.1. Roues en acier 15" x 8" maximum.

11.2. Roues de même offset de chaque côté.

11.3. Pesanteur minimum comprenant roue et pneu 32 livres minimum.

11.4. Bleeders interdit.



12. PNEUS

12.0 Nouveaux pneus pour 2021, Hoosier Slick #10186 et #10188 27-8.0-15

12.1. Seuls les pneus vendus et marqués par **ICAR TIRE STORE**, distributeur exclusif sont acceptés, pour TOUS les programmes de course de la saison.

12.2. Pas de trempage des pneus ou application de substance illicite ou traitement extérieur ou intérieur sur les pneus sous peine de disqualification.

12.3. Les pneus seront disponibles à un endroit et à une heure désignés sur le site avant chaque programme.

12.4. Les pneus ainsi que leur date d'achat seront répertoriés lors de leur acquisition et SEULS les pneus listés sur la liste personnelle de chaque VOITURE pourront être sur la voiture en course ou lors des inspections d'après course. Toute voiture munie d'un pneu non **inscrit** sur sa fiche sera disqualifiée.

12.5. 6 pneus maximum pourront être achetés au début de la saison à une date à être déterminée à **ICAR**. Si le pilote ne peut être présent à l'achat des pneus, il peut déléguer un représentant de son équipe. Si absent, le pilote devra les acheter à la première course de la saison. Un pneu par présence pourra être acheté par la suite à la piste. La direction pourra permettre l'acquisition de pneus supplémentaires lors d'un programme spécial (ex. : Shoot out **et/ou programme double**) ces dérogations seront annoncées au moins 30 jours avant l'événement.

12.6 Advenant une crevaison, cette dernière devra être constatée par un officiel directement à la sortie de la piste.

12.7. Tout pneu supplémentaire non-listé sera autorisé exclusivement pour pratiquer.

13. MOTEUR

13.1. Le seul moteur accepté en NASCAR SPORTSMAN est le GM Crate 602 scellé par GM et par le motoriste affilié **Drivr Performance** à St-Hyacinthe. Les moteurs achetés à partir de décembre 2017 doivent aussi être achetés chez le motoriste officiel de la série.

(A partir de 2022, une vérification des moteurs sur le banc dynamométrique de Drivr Performance sera obligatoire. Au tarif de 475\$+tx)

13.1.1 Moteurs neuf vendus au tarif de 5400.00\$+tx *Peut changer selon la tarification GM

13.1.2 Moteurs neuf 2021, avec scellées **Driver Performance/ICAR**

13.2. Toutes réparations ou travaux sur les moteurs doivent être faits par **Drivr Performance** à St Hyacinthe.

13.2.1 Le tarif horaire de **Drivr Performance** de 79.95\$+tx

13.3. Aucun scellé ne doit être enlevé

13.4. Distributeur H.E.I

13.5. Pompe à eau d'origine ou jobber en acier seulement. Poulies libres.

14. POSITION DU MOTEUR

14.1. Hauteur minimum 13 pouces du sol au centre de la poulie du vilebrequin.

14.2. Maximum 1 pouce à gauche du centre permis.

14.3. 89" de l'arrière du moteur au différentiel Ford 9 " plus ou moins un demi-pouce.

(Voir illustration à la fin du livre pour les points de mesures)



15. COMPOSANTES ÉLECTRONIQUES

- 15.1. L'utilisation de toutes sortes de traction control électronique ou mécanique est interdite.
- 15.2. Aucun dash digital, aucune acquisition de données permise en course.

16. CARBURATEUR

- 16.1. Le seul carburateur permis est le carburateur 2 barils Holley 4412 d'origine.
- 16.2. La partie du centre ainsi que le « metering bloc » devront être d'origine et respecter les mêmes standards d'usine.
- 16.3. Le carburateur doit respecter les gauges de la série.
- 16.4. Spacer au choix mais l'épaisseur maximum du spacer et des gaskets est 1-1/8".

17. SYSTÈME ESSENCE

- 17.1. Pas de pompes électriques,
- 17.2. Conduite de carburant en boyau tressé conçu pour l'essence installé sous le plancher.
- 17.3. Si la conduite de carburant passe par la cabine, elle doit traverser un tube en acier et être peint rouge. Le tuyau doit dépasser au moins 1 pouce au-delà de chaque pare-feu.
- 17.4. Pas de refroidisseur à essence
- 17.5. Pas de filtre à essence en verre ou en plastique.

18. FUEL CELL

- 18.1. Fuel cell **Homologué** obligatoire 22 gallons US maximum.
- 18.2. Minimum 8" du sol.
- 18.3. Arceau sécuritaire obligatoire à 7" minimum du sol.
- 18.4. Installation sécuritaire à la satisfaction des officiels.

19. ESSENCE

- 19.1. Essence **super sans plomb vendu au Circuit ICAR seulement**
- 19.2. Aucune essence de compétition.
- 19.3. Aucun additif de performance.

20. SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

- 20.1. Les seuls headers acceptés sont les SCHOENFELD 135CM
- 20.2. Tuyaux d'échappement dirigés vers le dessous de la voiture ou sortie par les portes ou sur le côté des voitures acceptées.
- 20.3. Aucun tuyau de côté ne doit dépasser de la carrosserie de façon à couper les pneus ou endommager les autres concurrents.
- 20.4. Silencieux obligatoire. **maximum de 100 DB,**

21. TRANSMISSION / EMBRAYAGES





- 21.1. Transmission d'origine GM SAGINAW ou MUNCIE manuelles 3 ou 4 vitesses seulement.
- 21.2. Toutes les vitesses doivent fonctionner incluant le reculons, les ratios devront être d'origine du manufacturier.
- 21.3. Le polissage REM n'est pas autorisé.
- 21.4. Interdit d'amincir les gears.
- 21.5. Aucun allègement permis sur la transmission.
- 21.6. Bell housing en acier seulement.
- 21.7. Flywheel stock ou similaire en fonte ou en acier.
- 21.8. L'usinage de la flywheel pour le balancement est permis.
- 21.9. La clutch doit être stock de GM ou similaire en acier avec aucune modification.
- 21.10. Le disque de clutch minimum 10 pouces de diamètre. Disque solid hub interdit.
- 21.11. Le poids minimum pour l'ensemble disque, pressure plate et flywheel est de 32 lbs.
- 21.12. Le levier de boîte de vitesse peut être de n'importe quel type – simple ou deux tiges.

22. DIFFÉRENTIEL

- 22.1. Seuls les différentiels Ford 9 pouces sont acceptés.
- 22.2. La gear 5.83 est la seule permise en 2020 à ICAR.
- 22.3. Spool en acier seulement. Aucun detroit locker, gold trac, posi trac ou autres permis.
- 22.4. Essieux en acier plein seulement.
- 22.5. Pas de camber.
- 22.6. Les attaches au différentiel libre.
- 22.7. Bras du haut et du bas ajustables.
- 22.8. Driveshaft en acier seulement peinturé blanc et porter le numéro de la voiture.
- 22.9. Deux anneaux de sécurité de 360 degrés en acier doivent être placés à l'avant et à l'arrière du driveshaft à respectivement 12 pouces des joints universels.
- 22.10. Aucun aluminium ou titanium permis.

23. RADIATEUR

Usage libre du radiateur de son choix. Celui-ci doit cependant être installé de façon sécuritaire à la satisfaction des officiels. Récipient pour "overflow" obligatoire et installé dans la partie avant du véhicule sous le capot.

La fan électrique est acceptée.

L'usage d'antigel est strictement interdit en tout temps.

24. MIROIR

Un seul miroir intérieur centré en haut du pare-brise est accepté. Miroir intérieur côté gauche accepté seulement.

25. RADIOS-ÉMETTEURS

Race receiver obligatoire soit pour le pilote ou le spotter. Communication radio avec l'équipe permise. Le spotter n'est pas obligatoire par contre si l'équipe en a un, il devra être positionné à l'endroit désigné.

26. TRANSPONDEURS



Le transpondeur est obligatoire pour la classe NASCAR Sportsman. Les équipes sont responsables d'avoir leur propre transpondeur. Il devra être installé à 26 pouces du centre du ressort avant droit.

La location de transpondeurs ICAR est disponible, par course ou annuellement.

27. SÉCURITÉ

27.1. Dispositif de soutien de la tête et du cou de type HANS obligatoire. **Homologué SFi ou FIA**

27.2. Filet protecteur OBLIGATOIRE dans la porte du pilote. **Homologué SFi**

27.3. Ceintures de sécurité 5 points, minimum 3", âge maximum 5 ans OBLIGATOIRES. **Homologuées SFi ou FIA, 2" FIA HANS**

Le tout doit être installé de façon sécuritaire à la satisfaction des officiels. Les ceintures aux épaules doivent passer de l'arrière du siège à la hauteur où elles passent au travers le siège, soit à la hauteur des épaules du pilote ou pas plus qu'à un demi pouce sous la hauteur des épaules de façon à ce qu'elles ne reposent pas sur le siège pour maintenir leur position. Les barres de support en tube d'acier ronds auront une dimension extérieure de 1 1/4" ou plus avec une épaisseur de métal de .095" si la barre est à moins de 6" de la barre transversale de la cage protectrice. Si la barre est à plus de 6", celle-ci devra avoir 1 3/4" x .095".

27.4. Gants anti-feu OBLIGATOIRES. **Homologuées SFi ou FIA**

27.5. Casque avec certification Snell SA2010, SA2015, **SA2020 FIA8859, FIA8860** OBLIGATOIRE.

27.6. Habit de course 1 pièce ou 2 pièces anti-feu OBLIGATOIRE. **Homologuées SFi ou FIA**

27.6.1 Bottes Homologués SFi ou FIA

27.7. Extincteur chimique OBLIGATOIRE **de 2.5lbs minimum** avec attache en acier seulement.

27.8. 2 interrupteurs de courant obligatoires. Un à l'intérieur de l'habitacle central près du levier de vitesse et un autre à l'extérieur côté gauche à l'arrière.

28. ATTRIBUTION DES NUMÉROS

28.1 A partir de 2022, Les numéros de 1 a10 (incluant 01 @ 09) sont réservés aux résultats du championnat de l'année précédente, dans le cas où les concurrents des 10 premières positions ne réservent pas leurs numéros respectifs, aucun pilote ne pourra prendre ces numéros.

28.2 Les numéros sont attribués par la direction de la série aux détenteurs de licence de pilote en vigueur. Celles-ci sont valides jusqu'à la date d'expiration inscrite sur le document. Il est donc recommandable de respecter ces échéanciers afin de conserver vos droits sur votre numéro.

Ceux-ci doivent mesurer un minimum de 18" de hauteur par 3 pouces d'épaisseur sur les portes. Le numéro doit également apparaître en haut côté droit du pare-brise, en arrière et sur le toit (36 min.) avec la base du chiffre du côté des estrades.



29. AUTOCOLLANTS

Il est obligatoire d'apposer les autocollants demandés par la piste à l'endroit fixé par la piste. Toute infraction à ce règlement entraîne automatiquement la perte des bonis ajoutés à la bourse s'il y a lieu.

AVIS IMPORTANT CONCERNANT LES AUTOCOLLANTS. Le plan fourni, s'il y a lieu, devra être suivi rigoureusement et les autocollants devront être apposés EXACTEMENT AUX ENDROITS déterminés sur ce plan.

(Dans le cas échéant ou les autocollants de la série ne seront pas aux endroits désignés, le pilote ne sera pas éligible aux bourses.)

30. DROIT DE PARTICIPATION

Seuls les pilotes munis d'une licence NASCAR valide peuvent participer à une compétition SPORTSMAN. (A moins de restrictions COVID)

31. RECRUE DE L'ANNÉE

Tout pilote qui est détenteur pour la première fois d'une licence NASCAR SPORTSMAN dans la division 1 est éligible au titre de la recrue de l'année par NASCAR \ ICAR

IMPORTANTS

1- Advenant une situation mettant en cause l'interprétation du présent règlement, le bénéfice du doute sera accordé au règlement mis en cause plutôt qu'à celui qui aura tenté de le rendre confus, et ceci dans le but de protéger les autres compétiteurs. En cas de disparité Entre les versions publiées, la version portant la date la plus récente prédominera.

2- Tout ce qui n'est pas écrit comme permis au présent règlement sera considéré comme interdit. En cas de doute, consultez la direction qui statuera sur la légalité de votre demande.

3- Le document PROCÉDURES DE COURSE publié par ICAR en début de saison fait partie intégrante du présent règlement.

4- Tout arrangement verbal non écrit dans le règlement ou non-amendé par écrit sur le site web de ICAR ou autre endroit réservé à cette fin ne pourra être accepté et le règlement ou L'amendement aura priorité.

ANNEXE ILLUSTRATIONS:

14.3 Positionnement du moteur

ILLUSTRATION POSITIONNEMENT DIFFÉRENTIEL DE FORD



Joint moteur-transmission: Position 0°



Couvert différentiel Ford: Position 89°



CONTACTES:

Complexe ICAR,

www.icarexperience.ca

12800 Boul Henri-Fabre,
Mirabel, Québec, J7N0A6.

Louis-Philippe Gélinas,
Bur: 514-804-4775 ext 106
Cell: 514-804-4775

e-mail: lpgelinas@icarxp.com

Vaillant Autosport,

www.vaillant-autosports.com

703 Boulevard Saint-René E,
Gatineau, QC, J8P 8A7.

Mathieu Houle

Cell : 819-665-7631

e-mail : mhoule@groupevaillant.ca

DRIVR Performance/Lussier Chevrolet

2925 Nelson,
St-Hyacinthe, QC, J2S 1Y5

Alex Lajoie

Tel: 844-475-6888 poste 2

alajoie@drivrperformance.com

Perry Performance

www.perryautolaval.com

2110 Monterey,
Laval, QC, H7L 3S3

Carl Wener

Tél: 450-662-6927

e-mail: carl@perryautolaval.com